

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

Communiqué n°2023-000138 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) de l'Université Joseph KI-ZERBO d'un test de recrutement d'étudiants en Master en *Développement et Protection sociale (DPS)* Session 2023-2024

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH), au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux, un recrutement d'étudiants en première année de **Master en Développement et Protection sociale** pour l'année universitaire 2023-2024. Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact).

La formation, qui dure deux (2) ans, est sanctionnée par le diplôme de Master.

1- Les acquis de la formation

En fin de formation qui couvre les domaines de i) la Protection sociale, ii) la Restauration des moyens d'existence et iii) la gestion des plaintes, les apprenants seront capables de :

- maîtriser les normes et textes nationaux et internationaux de la protection sociale et de la restauration des moyens d'existence ;
- maîtriser les principes et méthodes de la protection sociale ;
- maîtriser les principes de la réinstallation involontaire ;
- maîtriser les approches, méthodes et techniques d'élaboration de programmes et plans de restauration des moyens d'existence ;
- maîtriser les dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et plans de restauration des moyens d'existence ;
- maîtriser les méthodes, techniques et outils d'élaboration et de mise en œuvre de mécanismes de gestion de plaintes.

2- Publics cibles

La formation proposée est destinée à plusieurs catégories d'acteurs de développement. Il s'agit entre autres de :

- Etudiants ordinaires ;
- Consultants en sauvegarde sociale et environnementale ;
- Planificateurs et statisticiens ;
- Gestionnaires de projet ;
- Humanitaires ;
- Gestionnaires des ressources humaines ;
- Responsables en passation des marchés ;
- Spécialistes en évaluation des projets ;
- Agents de l'administration publique (travailleurs sociaux, évaluateurs et agences Collectivités territoriales) ;
- Agents de la société civile (ONG et Associations) ;
- Responsables HQSE (Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement) ;
- Ingénieurs préventionnistes ;
- Facilitateurs de projet.

3- Conditions de candidature

- Etre titulaire d'une Licence en Sciences sociales et humaines (sociologie, économie, géographie, histoire, philosophie, psychologie, sciences juridiques) ;
- Pour les professionnels, être titulaire d'au moins une licence dans les disciplines ci-dessus, et disposer d'une expérience professionnelle dans les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les associations de développement, les bureaux d'études, les collectivités territoriales et l'administration publique.

4- Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- une demande manuscrite adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO (pour le dossier physique) ;
- une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour la formation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme de la Licence ;
- les copies certifiées conformes des relevés de notes de la Licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de recommandation écrite par une personne de référence issue du milieu professionnel ou académique ;
- le paiement en ligne des frais de dossier de quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA.

5- Coût de la formation

Les frais d'inscription et de formation au Master sont fixés dans le tableau ci-après :

MASTER 1

| Désignation | Étudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA | Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA | Étrangers hors UEMOA |
|------------------------------------|--|---|----------------------|
| Frais de dossier | 15500 | 15500 | 15500 |
| Frais d'inscription administrative | 16500 | 51500 | 251500 |
| Frais de formation | 1000000 | 1000000 | 1000000 |
| Total à payer | 1 032 000 | 1 067 000 | 1 267 000 |

MASTER 2

| Désignation | Etudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA | Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA | Étrangers hors UEMOA |
|------------------------------------|--|---|----------------------|
| Frais d'inscription administrative | 16500 | 51500 | 251500 |
| Frais de formation | 750000 | 750000 | 750000 |
| Total à payer | 766 500 | 801 500 | 1 001 500 |

Possibilité de paiement échelonné :

- Master I : 40% avant le début des cours ; 20% en mars 2024 ; 40% en juin 2024
- Master II : 40% avant le début des cours ; 40% en juin 2024 ; 20% avant la soutenance.

6- Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **jeudi 14 au samedi 30 décembre 2023**. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le lundi 08 janvier 2024.
- Les cours débiteront le 15 janvier 2024.

NB : le nombre de places est limité à 30.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Madame Pascaline Z. KANKOUAN / OUEDRAOGO, +226 71147507, ceforgris@ujkz.bf

Pr Augustin PALE, +226 70643177, paleau2000@yahoo.fr

Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@yahoo.fr

Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, mseindira@yahoo.fr

Site Web : www.cea-ceforgris.org

P. Le Président et par délégation
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques

Diffusion :

- Chargé de communication
- AC
- DAF
- DCMEF
- DAOI
- UFR/SH
- CEA-CEFGRIS
- Large diffusion


Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

